

Journée d'études

La valorisation de la biodiversité aquatique : Méthodes, résultats, appropriations

Jeudi 21 février 2013 – Site universitaire Latour-Maubourg, Amphi Condorcet, Valence

Présentation

2010, « année internationale de la biodiversité », a sonné le glas des objectifs annoncés en 2001 par l'Union européenne, à la suite de la Convention sur la diversité biologique signée lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992.

Las d'assister à l'érosion croissante de la biodiversité, certains environmentalistes pensent qu'il faudrait utiliser des concepts économiques pour convaincre les politiques de sauvegarder la nature ...

Mais « monétariser » ainsi la nature pose la question de la valeur. L'effort de monétarisation, s'il semble indispensable pour entrer en dialogue avec les décideurs, ne débouche pas nécessairement sur les décisions politiques espérées. La recherche de la valorisation économique peut même se retourner contre les défenseurs de l'environnement, en réduisant la valeur de la nature à ce qui est chiffrable et en ouvrant la voie à sa marchandisation.

Un retour sur des questions complexes mais essentielles s'impose donc : en se focalisant sur la biodiversité aquatique, la journée d'études aura comme objectifs :

- d'analyser les notions de biodiversité et de services éco-systémiques
- de repérer les acteurs influents au sein du champ considéré et de qualifier leurs rapports
- de proposer une évaluation critique des différentes techniques de monétarisation des services fournis par la biodiversité
- de réfléchir aux enjeux de la financiarisation de la biodiversité et de la démocratisation des modalités de gouvernance.

Une attention particulière sera portée à la problématique des métiers pouvant alimenter le développement de cette thématique au sein de territoires innovants.

*Yvan Renou et Philippe Caillebotte
Responsables de la Licence professionnelle « Economie, gestion de l'eau et territoires »*

Programme

Accueil-café

9h-12h30 : L'instrumentation technico-économique de la valorisation de la biodiversité aquatique

Valorisation et biodiversité aquatique : historique et analyse critique des notions.

V. Boisvert (IRD, Montpellier)

La loi Responsabilité environnementale et ses méthodes d'équivalence : application au cas de l'accident du gage d'Aspe.

S. Hubert (Cete, Lyon)

Les méthodes de valorisation : finalités, technique, bilan

O. Gorin (Agence RMC, Lyon) et les étudiants de la licence professionnelle

Buffet

14h-17h : L'institutionnalisation socio-politique de la valorisation de la biodiversité aquatique : quelle appropriation pour quel développement territorial ?

La problématique de la valorisation : quel portage politico-économique ?

R. Pirard (IDDRI, Paris)

Les déclinaisons sectorielles de la valorisation

C. Germaneau (Synergiz, Paris) et les étudiants de la licence professionnelle

L'appropriation de la valorisation : au service de quel développement territorial ?

O. Schulz –Bellin (SCOT Rovaltain)

17h15-18h : Table ronde conclusive animée par P. Trommetter (INRA, Grenoble)

En présence des acteurs locaux du secteur de l'eau